

Komi N'KERE

Université de Lomé

nkere1@gmail.com

Dynamique du commerce de détail et urbanisation à Lomé

Résumé

A Lomé comme dans presque toutes les villes - capitales en Afrique subsaharienne, le commerce de détail est très dynamique et se manifeste par une multitude de commerces présentant une offre commerciale très diversifiée. Malgré ce dynamisme, aucune étude ne s'y est consacrée.

Pour combler ce vide, la présente thèse s'attache à élucider les facteurs qui expliquent ce dynamisme commercial.

Nos recherches sur le terrain ont montré que le commerce de détail est très émietté et constitué d'unités informelles de petites tailles qui entraînent l'évasion fiscale. Les activités commerciales se déroulent dans les marchés, sur les trottoirs et dans les pôles commerciaux. Ces lieux de vente sont situés plus au centre-ville qu'à la périphérie et rassemblent l'essentiel du commerce de détail. Ils constituent également les lieux d'affaires où vendeurs et acheteurs se rencontrent soit pour vendre, soit pour acheter.

D'autres facteurs tels que la position géographique, l'existence de certains équipements lourds à l'exemple du port, de l'aéroport et du réseau routier, l'héritage colonial, l'habileté des commerçants eux - mêmes, la capacité des consommateurs à acheter les marchandises et le rôle de contrôle et de pacification que jouent les pouvoirs publics contribuent à faire du commerce de détail la première occupation de la majorité de la population urbaine.

Bien que très utile à la population, le commerce de détail crée un certain nombre de problèmes : occupation anarchique de l'espace urbain, insalubrité et embouteillage entre autres. L'inégale répartition des établissements commerciaux a pour corollaire la croissance de la mobilité urbaine qui à son tour occasionne d'innombrables accidents de route et des dépenses supplémentaires.

Pour résoudre ces différents problèmes, il faut construire des infrastructures marchandes, interdire l'installation anarchique des commerçants, décongestionner le centre-ville et encourager les commerçants à s'installer dans la banlieue. La solution au problème de l'évasion fiscale passera par la volonté des pouvoirs publics à sortir le commerce de détail de son informalité. Dans l'avenir, l'Etat doit adopter une politique d'aménagement urbain qui fasse prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers en vue de maîtriser la croissance urbaine et l'utilisation rationnelle de l'espace urbain.

Mots clés: Lomé – Dynamisme commercial - Commerce de détail- Acteurs commerciaux- Aménagement urbain et commercial.

Abstract

In Lomé, as well as in practically all the capital cities in Sub-Saharan Africa, retail trade is very dynamic and is characterised by various trading activities which constitute a much diversified commercial deal. Despite this dynamism, there is no study on this fact.

To fill this gap, this thesis aims at explaining the factors that make this commercial dynamism possible.

Our field researches revealed that retail trade is highly split up and is the grouping of small scale informal units; this enables tax evasion. Commercial activities take place in markets, on streets and in commercial centres. There are more of these sales areas in the down town than in the suburb. They are also the business centres where sellers and buyers meet either to sell or to buy.

Others factors, such as the geographic location, the existence of heavy infrastructures like the port, the airport and road network, the colonial legacy and the skill of the traders themselves and the ability of the consumers to buy the goods and the role of control and regulation played by the authorities contribute in making of the retail trade the first occupation of the majority of the urban population.

Though it helps the population a lot, retail trade causes certain problems: uncontrolled settlement of sellers in urban areas, unhealthiness and congestion among others. The consequence of the unequal spreading out of business establishments is an increase in urban mobility which in turn causes many road accidents and extra expenses.

To solve all these problems, there is a need to build commercial infrastructures, prohibit uncontrolled settlement of traders, relieve congestion in the downtown and encourage traders to settle in the suburb. As for the tax evasion, a solution is possible if the authorities show their willingness to help retail trade move out of its informal nature. In the future, the State must implement a policy of urban planning in which public interest prevails over particular interests to help control urban growth and the rational use of the urban space.

Key words: Commercial dynamism-Retail trade- Commercial actors-Urban and commercial planning.

Introduction

En Afrique subsaharienne, l'exercice des activités commerciales ne date pas d'aujourd'hui. Le commerce se faisait en Afrique antique sous forme de troc¹ d'une part entre les populations autochtones et d'autre part avec les caravaniers arabes ou les commerçants européens.

Au Togo, le commerce existait bien avant l'époque coloniale. GAYIBOR N. (1996) parle de l'existence des routes caravanières à une période reculée entre différentes localités du Togo actuel avec les contrées de l'Afrique sahélienne. Selon le même auteur, le commerce côtier était dominé par les échanges avec les Européens et les commerçants originaires de la Gold Coast², de la Sierra-Léone et du Nigeria.

De nos jours, ce commerce est dominé par le commerce de détail constitué des établissements commerciaux de petites tailles relevant du secteur informel. Dans la capitale³ du Togo, le commerce de détail rassemble à lui seul 90% de l'ensemble du commerce urbain. On y pratique toutes sortes d'activités commerciales et même le commerce illicite des produits prohibés⁴.

La croissance rapide du nombre des entreprises commerciales dans la ville de Lomé, due à l'accroissement de la population et de la pauvreté, date des années 1980. En effet au cours de ces années, les mesures des programmes d'ajustement structurel, caractérisés par la compression du personnel administratif, ont été imposés aux pays en voie de développement. En plus de la crise due à l'imposition de ces mesures, le Togo a connu en 1990 une succession de crises socio-politiques doublée de la dévaluation du franc CFA en 1994. Ces situations difficiles marquées par l'incapacité de l'Etat de recruter et de payer les salaires aux fonctionnaires ont obligé les Togolais à créer de petites unités de vente qui se retrouvent un peu partout dans la ville. Certaines personnes ont même transformé une partie de leurs maisons en boutiques où elles vendent des marchandises. Les établissements commerciaux sont si nombreux dans la ville qu'on estime que le commerce représente les $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des activités économiques à Lomé. SEDDOH (1983) note que le commerce représente $\frac{2}{3}$ de l'ensemble des activités du secteur tertiaire au Togo. En effet, l'expansion commerciale se pose dans une perspective d'analyse spatiale. Elle crée un véritable problème de l'occupation de l'espace que les services publics résolvent difficilement. On rencontre dans toute la ville, les commerces qui envahissent les rues, bloquant parfois tout le passage et rendant la circulation difficile. De même, on observe des magasins de vente installés dans des lieux non autorisés⁵ et la création anarchique des places marchandes. Tout se passe comme si le commerce n'est pas intégré dans la politique d'aménagement et de développement urbain. Il est urgent de trouver des solutions idoines à ce problème, car si rien n'est fait, d'ici 20 ans, certaines parties de la ville seront difficilement accessibles avec le système d'embouteillage qui se développe aujourd'hui.

¹ Le troc est un système commercial qui consiste en l'échange des produits. Il était utilisé au moment où il n'y avait pas encore de la monnaie.

² La Gold Coast est le nom que portait le Ghana actuel à l'époque coloniale. On ne doit pas oublier que le Ghana fut colonisé par les Anglais qui donnèrent à ce territoire un nom correspondant à la richesse du sous-sol. Et comme le pays est riche en or ils lui donnèrent le nom de la Gold Coast. Ce nom fut changé après l'indépendance.

³ La capitale du Togo est la ville de Lomé qui constitue notre zone d'étude.

⁴ Les produits prohibés sont la drogue, le carburant aux origines douteuses, tous les produits de la contrefaçon, les produits pharmaceutiques illicites.

⁵ Il s'agit des places publiques, des endroits marécageux et malsains.

Aussi, les dynamismes urbain et commercial ont-ils créé un contraste entre le centre-ville et la périphérie. L'essentiel du potentiel commercial est concentré au centre-ville, alors que les quartiers péri-urbains ne sont dotés que de quelques établissements d'alimentation générale, de commerce général⁶ et de petits commerces de détail⁷.

Il y a donc un déséquilibre notoire entre le centre-ville et la périphérie en matière d'implantation commerciale. Cette localisation commerciale oblige les acteurs commerciaux à se déplacer massivement chaque matin des quartiers de résidence situés dans la périphérie vers le centre-ville historique congestionné et pollué. Les lieux de prédilection des activités du commerce de détail sont les marchés.

Les marchés sont le reflet du développement général du commerce de détail. Ils occupent une place de choix dans l'espace urbain de Lomé (KLASSOU-ZINSOU 2007). Leur présence est indispensable pour la survie d'une bonne partie de la population. En dépit de leur rôle vital, ils créent également des problèmes tels que l'occupation anarchique de l'espace et la pollution de l'environnement urbain. En effet, les pouvoirs publics ont délimité pour chaque marché un espace bien déterminé. Avec l'accroissement du nombre de vendeurs en quête des places marchandes, les marchés s'agrandissent, rentrent dans les maisons, et quelques fois occupent aussi les rues et rendent la circulation difficile.

La prolifération des établissements commerciaux est à la base des problèmes de l'occupation anarchique de l'espace urbain, du phénomène d'embouteillage, de l'insuffisance des infrastructures marchandes, de l'accroissement de la mobilité urbaine et ses conséquences, de l'évasion fiscale, de la pollution de l'environnement urbain, de la vente illicite des produits prohibés et de la contrefaçon.

Le Togo est un petit pays de l'Afrique de l'ouest limité au sud par l'océan Atlantique, au nord par le Burkina-Faso, à l'ouest par le Ghana et à l'est par la république du Bénin. Il se situe entre le 6° et le 11° de latitude nord. Il s'étend sur 600 kilomètres de long et sur 50 à 150 kilomètres de large. La superficie du Togo est de 56 600 kilomètres carrés. La ville de Lomé est située au sud-ouest du Togo sur la côte de l'océan Atlantique.

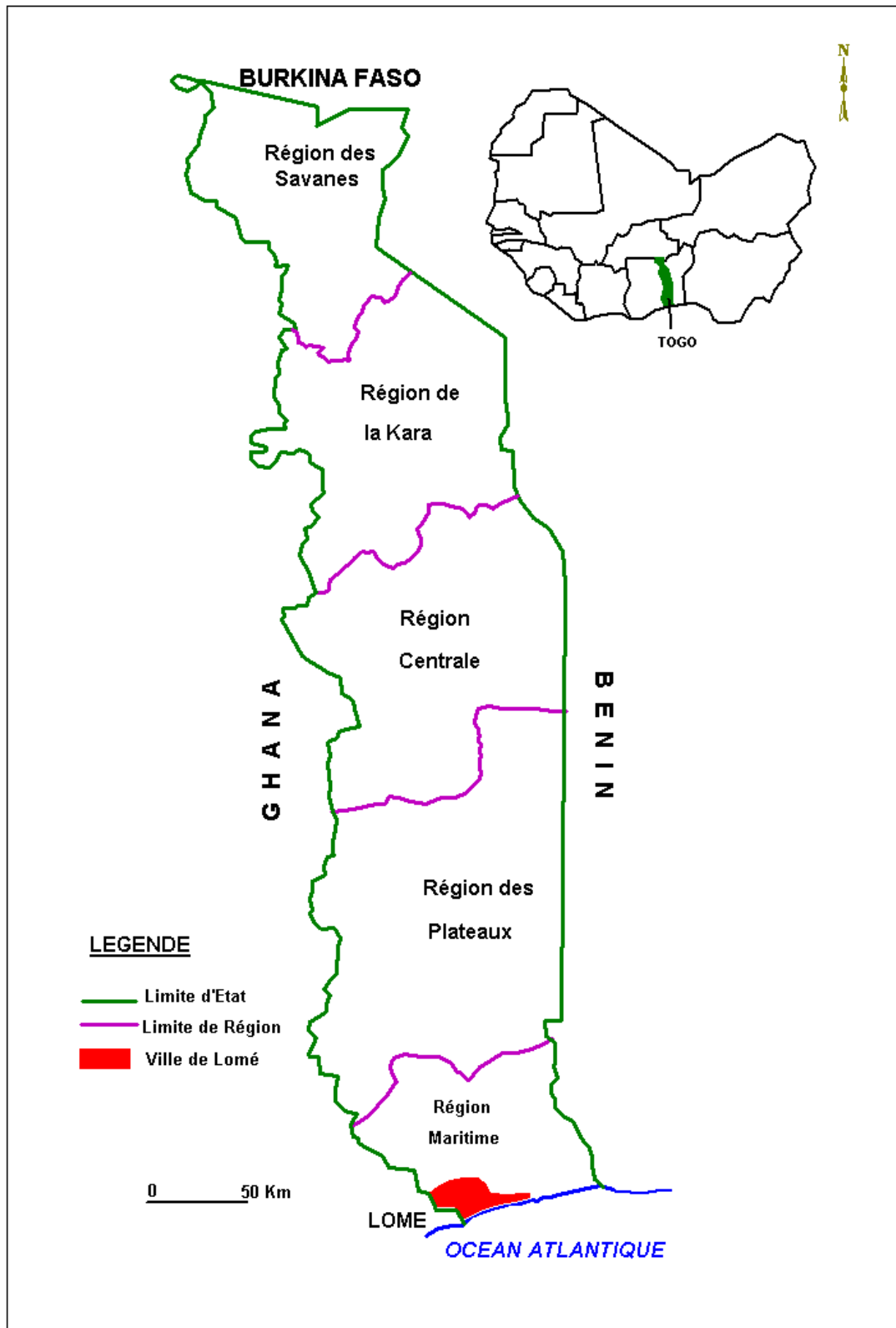
A l'image de la position géographique de presque toutes les capitales des pays de l'Afrique de l'ouest côtière, Lomé est située sur la côte de l'océan Atlantique à une latitude de 6°07' N et à une longitude de 1°13' E (voir la carte n°1). La ville de Lomé est située à 200 kilomètres d'Accra et à 150 kilomètres de Cotonou⁸. Elle est la capitale économique et administrative du Togo. Lomé a connu une rapide croissance démographique et spatiale depuis sa création. Actuellement, elle dépasse largement les limites officiellement fixées par décret présidentiel n°71-61 du 1° avril 1971 et s'étend de l'océan Atlantique au sud au GTA (8km) au nord et de la raffinerie à l'est à la frontière avec le Ghana à l'ouest. La commune de Lomé s'étend sur 90 km², alors que son agglomération couvre une superficie de 333 km² environ (PEKETI P., 2004). Avec cette étendue, ses limites se confondent avec celles de la préfecture du Golfe (Figure 2). Elle est à la fois une ville frontalière et une ville africaine non autochtone (COQUERY-VIDROVITCH C. 1993) où se mélangent la tradition et la modernité. Elle n'est ni une ville coloniale, c'est-à-dire une ville créée de toute pièce par les colons, ni une ville traditionnelle.

⁶ Les commerces de biens matériels.

⁷ Les commerces constitués de petits détaillants ayant un capital très faible.

⁸ Accra et Cotonou sont respectivement les capitales du Ghana et du Bénin.

Carte 1: Situation géographique de la ville de Lomé



Source: N'KERE, 2009

L'agglomération de Lomé est située sur la côte du Golfe de Guinée entre les villes de Cotonou et d'Accra. La présence de certaines infrastructures est un avantage indéniable pour la

prospérité des activités commerciales dans cette ville. C'est l'exemple du port autonome de Lomé par lequel transitent 90% des marchandises vendues sur le marché togolais (VIMEGNO M., 2006). Aussi, l'aéroport international de Lomé dénommé l'aéroport international Général Gnassingbé Eyadéma est-il d'une grande importance pour la réussite du commerce de Lomé.

A cette liste, on peut de même ajouter le rôle des routes. En effet, Lomé est située sur la route internationale qui va de Lagos à Abidjan en passant par Cotonou et Accra. Cette route facilite la libre circulation des personnes et des biens et permet aux commerçants d'autres pays de la sous-région d'avoir accès au marché de Lomé réputé pour le coût bas de ses marchandises. La route internationale qui permet de joindre facilement les pays du Sahel⁹ passe par Lomé et facilite le déplacement des commerçants de ces pays qui s'approvisionnent à Lomé. La position géographique de la capitale du Togo est un atout majeur pour le dynamisme.

Conclusion

L'étude que nous avons menée sur la dynamique du commerce de détail à Lomé répond à une double préoccupation. D'abord, elle contribue à approfondir la connaissance sur le commerce de détail dans la ville de Lomé, ensuite, elle vise à faire ressortir l'impact de la localisation des établissements commerciaux sur la mobilité des acteurs commerciaux, la dualité commerciale entre le centre-ville et les quartiers périphériques, le dynamisme des acteurs commerciaux et le rôle des marchés dans l'approvisionnement des citoyens.

Pour cela, une présentation géographique et historique et un diagnostic des facteurs de la dynamique commerciale à Lomé ont été faits. L'évolution du commerce a été également analysée de même que la répartition spatiale des établissements commerciaux.

⁹ Burkina-Faso, Mali, Niger.